

Marseille, le 19 juin 2020

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°50
qui s'est tenue le vendredi 05 juin 2020 à 13h00
en visio conférence**

Réunion présidée par Jean-Marc **TALBOT**, Directeur du Département.

Étaient présents : Mouloud ADEL – PR, , Frédéric BÉCHET – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Jean-Luc MARI – PR, Rémi MORIN – PR, Rachid OUTBIB – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUËTOUX – MCF, François-Xavier DUPÉ – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Julien LEFEVRE-MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Sana SELLAMI-MCF.

Étaient excusés : Roland AGOPIAN – PAST (procuration JM Talbot), Noël NOVELLI – MCF (procuration JL Massat).

Étaient absents :

Invités permanents : Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences, excusée ; Frédéric BECHET – PR - Directeur du LIS.

Invités : Séverine FRATANI – MCF, Emmanuel GODARD-PR.

Secrétaires de séance : Gisèle FIOLE

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV n°49,
- 2/ Informations du Directeur,
- 3/ Point Covid,
- 4/ Point rentrée 2020-21.

1/ Approbation du PV n°49

Le PV n° 49 est approuvé après correction avec 1 voix contre et 7 Pour et Rachid Outbib souhaite que la discussion sur la gestion des crédits soit reprise lors d'un prochain conseil.

2/ Informations du Directeur

- **PRP Licence Pro MEP**

Mustapha Ouladsine a demandé que sa PRP perçue au titre de la licence MEP soit reversée à Bouchra Ouladsine. Jean-Marc Talbot a sollicité les membres du conseil et à l'issue d'un échange par mail, a soumis au vote (électronique) cette proposition.

Le résultat du vote est :

- 2 POUR
- 7 CONTRE

La demande a été rejetée.

Le conseil suggère que si un changement de responsable de la licence MEP est nécessaire, il puisse se faire comme pour les autres formations.

- **Campagnes emplois**

- Campagne ATER 2020-2021

1^{ère} campagne

3 commissions se sont tenues :

- 7 postes en 27^{ème} LIS (6 :100% et 1 : 50%)
- 4 postes en 61^{ème} LIS
- 1 poste 61^{ème} FRESNEL

Les classements ont été faits. Les candidats seront connus prochainement.

2^{ème} campagne

La seconde campagne devrait comporter 3 postes, 2 postes d'EC en disponibilité ayant confirmés et un poste provenant du département de mécanique :

- 1 poste en 27^{ème} section LIS
- 1 en 63^{ème} section LIS
- 1 poste sera coupé en 2 temps plein sur 6 mois : 1 poste en 61^{ème} section LIS et 1 poste en 63^{ème} section pour le master réseau télécom (affectation recherche au CINAM)

Isabel Demongodin est d'accord que le DII ait des postes ATER LIS et FRESNEL en 27^{ème}, en 61^{ème} et en 63^{ème} mais n'est pas d'accord pour que le DII ait un poste en 63^{ème} CINAM. Ce poste devrait être rattaché au département de physique.

- Campagne Enseignant-Chercheurs

Campagne 2020-21

- 1 MCF en 27^{ème} LIS
- 1 PR en 27^{ème} LIS
- 1 MCF en 61^{ème} LIS
- 1 MCF en 61^{ème} FRESNEL

Les concours se sont tenus, les classements ont été fait. Nous sommes en attente de résultats finaux.

Campagne 2021-22

- Jean Séqueira prendra sa retraite en septembre 2021. Un poste PR devrait être mis au concours en 2021.
- Un départ en 71^{ème} section. L'idée avait été évoquée de transformer ce poste en poste IATSS pour une fonction d'ingénieur ou d'assistant ingénieur en informatique pour le département et/ou l'UFR. L'UFR a compris le besoin du département. La demande suit son cours, avec une affectation soit au niveau du département, soit au niveau de l'UFR avec l'idée d'une interface plus fonctionnelle avec la DOSI et son correspondant UFR Laurent Raymond.
- Amaury Heibig, Enseignant Chercheur, en disponibilité pour convenance personnelle, a atteint la fin de sa disponibilité. Deux possibilités s'offraient à lui : soit démissionner de son poste de fonctionnaire, soit réintégrer l'université. Il a fait le choix de présenter sa démission. Un poste de MCF devrait être mis au concours en 2021.

3/ Point Covid

- Plan Reprise d'Activités (PRA)

Les EC du DII relèvent des laboratoires pour le PRA.

Pour les personnels IATSS :

- Gisèle Fiol en télétravail intensif depuis le début, reste en télétravail.
- Julien Cazaubon, en ASA pendant la période de confinement, a repris ses fonctions en télétravail partiel (2jours/semaine) et en présentiel (3 jours/semaine) depuis le 18 mai 2020.
- Serge Germiano, en ASA toute la période de confinement, a repris ses fonctions en présentiel à temps complet depuis le 18 mai 2020.

Les locaux du département sont toujours fermés et aucune autorisation ne sera accordée pour l'instant. Les EC qui souhaitent travailler dans des locaux sont invités à se rapprocher de leur laboratoire.

Le département est en attente des instructions de l'UFR pour une éventuelle ouverture prochaine.

- Plan pédagogique

Les Jurys :

Les jurys de la licence informatique tenus dans la semaine se sont avérés très compliqués dû à l'imprécision des directives. Les jurys de master devraient se tenir en fin de semaine prochaine (en attente de notes).

Severine Fratani relève les difficultés rencontrées par les services de scolarités pour la saisie et l'établissement des relevés de notes.

Rachid Outbib demande si on travaille pour la 2eme chance avec des Ues non évaluées (DIS) ou est-ce que l'on ajourne les étudiants ? Jean-Marc Talbot dit qu'il n'y aura pas d'Ue non évaluée pour les UEs que l'étudiant repassera en 2^{nde} chance.

Les stages en entreprises :

Un certain nombre d'étudiants de M2 n'ont pas pu effectuer leur stage soit à cause du problème sanitaire ou à cause des problèmes économiques des entreprises.

Ces étudiants se retrouvent confrontés à des problèmes financiers car ils ne percevront pas leur rémunération de stage.

Jean-Marc Talbot dit que des actions d'aides sociales ont été mises en place et sont décrites que sur la page web de l'UFR. L'information a été transmise à l'ensemble des étudiants.

Mouloud Adel dit que certains instituts AMU vont essayer de financer quelques stages.

Il faut que les étudiants continuent à chercher des stages dans le privé et/ou dans les laboratoires.

Il est attendu des directives de l'UFR pour savoir si les stages peuvent être décalés jusqu'en décembre et/ou peuvent être raccourcis.

4/ Point rentrée 2020-21

La situation ce jour est en stand by. Au niveau du ministère une reprise en présentiel pourrait être envisagée, mais il faut se préparer à une hybridation distanciel/présentiel (petit nombre d'étudiants par salle). La décision devrait être tranchée fin juin-début juillet. Aujourd'hui, faute d'information, il appartient aux équipes pédagogiques de voir comment mettre les choses en place et d'étudier les besoins spécifiques dont elles pourraient avoir besoin.

L'ouverture de GDEP et création des emplois du temps.

Le département n'a pas de moyen de se projeter car ouvrir la grille implique un certain nombre de contraintes et nous ne savons pas comment les enseignements auront lieu.

Benjamin Monmege et Séverine Fratani souhaitent néanmoins que la grille soit ouverte avec au moins une équipe pédagogique pour chaque UE. Ce qui permettrait de créer une première mouture d'emplois du temps, d'échanger et d'éviter certains les conflits. Les services et les emplois du temps seront ensuite mis à jour en fonction de la situation.

Pour les M1, Rémi Morin souhaite faire les emplois du temps rapidement pour avoir le nombre de salles correspondant aux besoins.

Jean-Marc Talbot annonce que la grille est quasiment prête et qu'il reste à ajouter le nombre de groupes. GDEP va ouvrir normalement dans un premier temps, mais en fonction de la situation elle sera amenée à être modifiée. Il faudra alors qu'il y ait des dialogues entre responsables d'enseignements, de mentions, de parcours de sites.

Severine Fratani relève le problème des salles TD sur le site d'Aix-Montperrin. Jean-Marc Talbot l'invite à prendre contact avec la chargée de mission du site d'Aix Odile Chevalier qui fera remonter les informations au niveau de l'UFR.

Jean-Marc Talbot annonce que l'AMU souhaite mettre en place un plan d'acquisition d'ordinateur pour les néo-entrant sous la forme d'un bon d'achat que les étudiants pourraient utiliser pour acheter en partie ou en totalité une machine. L'objectif est qu'il puisse bénéficier d'un tarif d'achat proche

de celui du marché. Cette attribution sera peut-être faite sur critères sociaux, résultats scolaires (bac) et « certitude » qu'ils ne quitteraient pas l'université au cours de l'année.

Pour les « non » néo-entrant, rien n'a été prévu au niveau AMU. L'UFR et le département pourraient mettre en place des aides similaires sur les mêmes modalités que celles envisagées par l'AMU. Néanmoins, pour mettre en place ces acquisitions, ni le département, ni l'UFR n'ont pas le personnel nécessaire pour la réception, la maintenance, les prêts etc. Par ailleurs, Les critères d'attribution pourront être définis une fois l'enveloppe financière connue.

Jean-Marc Talbot propose de mettre en place un groupe de travail pour discuter des différentes propositions et pour fixer un cadre d'attribution (conditions de revenus, prêt de machine jusqu'en M2, conservation de la machine à l'issue des études, acheter 2 types de machines pour les licences et pour les masters...).

Benjamin Monmege propose de sonder les étudiants, en demandant aux scolarités de poser la question « qui a ou n'a pas d'ordinateur portable, de quel type de machines ils disposent ? » sans suggérer le prêt ou le don. Cela permettrait dans un premier temps de recenser les besoins.

Rachid Outbib dit que dans l'hypothèse où tout ne revient pas à la normale, il est d'accord pour le prêt de machines et demande quels seraient les moyens que l'UFR pourrait mettre à notre disposition pour mener à bien le projet d'hybridation. Il interroge sur la faisabilité pour que les étudiants aient accès au logiciel Matlab afin qu'ils puissent travailler dans les meilleures conditions possibles à distance.

Jean-Marc Talbot répond qu'AMU est en train de développer un système de captation vidéo dans un grand nombre d'amphis sur tous les sites, ce qui permettra d'avoir un cours soit totalement à distance soit hybridé. Pour les petites salles sans matériel de captation, à ce jour aucune solution n'a été évoquée. Concernant les jetons Matlab ou pour d'autres logiciels spécifiques, il faut faire remonter les besoins en logiciel payant afin de budgétiser les besoins.

Jean-Luc Massat ne trouve pas l'intérêt d'une telle discussion ne connaissant pas les tenants et les aboutissants pour la rentrée. Il n'est pas d'accord sur le principe du prêt de machines si nous ne disposons pas de personnels qui pourraient s'en charger.

Jean-Marc Talbot rappelle que pour cette année, nous avons été confrontés du jour au lendemain à la fermeture de l'établissement et que nous avons dû nous adapter, mais que si jamais un nouvel épisode se présentait, il serait inconcevable que les étudiants se retrouvent en fracture numérique. Il convient donc d'anticiper et de prévoir. Il invite les responsables à échanger et à faire un retour d'expériences pour arriver à mettre en place quelque chose de cohérent.

Mouloud Adel rappelle que tout le monde a dû s'adapter dans avoir réellement de cadre défini, et souhaiterait qu'il y en ait un.

Jean-Luc Massat rappelle que le vice-doyen formation a demandé de réfléchir mais sans cadre précis. Il rappelle que dans cette période de l'année, c'est difficile, et trouve que ça paraît compliqué pour une mise en place pour septembre. La solution du bon d'achat lui semble être la solution la moins compliqué que la gestion de prêt.

Benjamin Monmege rapporte que face à la situation, les étudiants ont déjà dû s'équiper et s'adapter, pour une grande majorité.

Severine Fratani et Isabel Demongodin sont favorables au prêt, Jean-Luc Massat et Benjamin Monmege plutôt favorable au bon d'achat.

Isabel Demongodin rappelle que le présentiel ne posera pas de problème mais qu'il faut se projeter sur des enseignements hybrides sans augmenter le coût des formations. Outre la mise en place de moyen de vidéo dans les amphis et les bons d'achats pour l'acquisition des machines, elle demande qu'est-ce qui est envisagé au niveau du département et suggère de faire un combiné « bon d'achat/machines de prêt ». Concernant Matlab, elle propose que soit demander à l'UFR de faire

l'acquisition d'une licence site avec un accès en VNP. Cette solution serait moins coûteuse que l'achat de jetons.

Rachid Outbib souhaiterait, pour discuter avec l'équipe pédagogique, que le cadre soit clarifié avec un maximum d'informations. Pour Matlab, l'idée d'acquisition d'une licence par site serait une bonne idée, mais il rappelle que celle-ci n'a jamais abouti car trop onéreuse. Concernant l'achat des machines, il s'interroge sur les moyens financiers que le département aura à sa disposition. Jean-Marc Talbot répond que l'UFR mettrait des moyens pour nous aider si nous faisons le choix d'acquisition de machines dans le cadre des projets pédagogiques.

Jean-Marc Talbot demande de recenser ce que les équipes pédagogiques ont mis en place pendant la période de confinement et de faire remonter les besoins si nous devons envisager des enseignements hybrides.

Questions diverses :

Isabel Demongodin demande ce qu'il en est des responsabilités et des co-responsabilités pour la rentrée. Y-at-il eu des retours ? est-ce qu'un planning est prévu ?

Jean-Marc Talbot répond qu'il a eu des propositions et que les candidatures seront proposées au prochain conseil qui pourrait être envisagé vendredi 19 juin prochain sous réserve d'un ordre du jour. Il est rappelé que les responsables de mentions doivent être entérinés par l'UFR et que les responsables de parcours en interne au département.

Jean-Marc Talbot informe que les promotions locales des EC AMU seront traitées par l'AMU en Octobre/Novembre avec effets rétroactifs sur les salaires en septembre et que les élections pour les conseils d'UFR et pour les conseils de départements se tiendront en Octobre/Novembre.

La séance est levée à 17h30